

Dernière mise à jour: 23 mai 2018

Conférence du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

« L'usage des langues par les pouvoirs locaux et régionaux »

31 mai 2018, Centre de conférence du Grand Hôtel Bálványos, Turia, région de Covasna, Roumanie

Accueillie par le conseil régional de Covasna

Interprétations simultanées assurée en anglais, français, allemand, italien, russe, roumain et hongrois

Projet de programme

Dans de nombreux Etats membres du Conseil de l'Europe, les minorités linguistiques sont importantes. La croissance rapide des communautés issues de l'immigration transforme également la démographie des villes et des communes d'Europe. Cette diversité linguistique soulève un certain nombre de préoccupations relatives à la démocratie locale et régionale, comme l'illustre le fait que les questions liées aux langues figurent dans plusieurs plaintes adressées récemment au Congrès concernant l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale.

Les barrières linguistiques peuvent empêcher les citoyens d'exercer leur droit à participer de manière réelle et effective à la gestion des affaires publiques, notamment à participer aux réunions des conseils municipaux. Le multilinguisme peut empêcher les citoyens d'avoir accès aux services publics notamment les services sociaux. Cela va à l'encontre du principe d'égalité d'accès aux services publics. Comment la diversité linguistique peut être abordée par les pouvoirs locaux et régionaux à travers l'Europe ? Comment adresser cette question au bénéfice de tous ?

8h00 – 8h30 **Enregistrement des participants**

8h30 – 9h15 **Session d'ouverture**

Modérée par **Róbert GRÜMAN**, Vice-président du conseil régional de Covasna, Roumanie

Discours d'ouverture :

- **Gudrun MOSLER-TÖRNSTRÖM**, Présidente du Congrès
- **Hunor KELEMEN**, membre du Parlement roumain, ancien Ministre de la culture, Président de l'Union démocrate magyare de Roumanie
- **Sándor TAMÁS**, Président du conseil régional de Covasna, Roumanie
- **Árpád András ANTAL**, maire de la ville de Sfântu Gheorghe, Roumanie

Introduction à la thématique : **Andrew DAWSON**, Membre du Congrès, délégation britannique, rapporteur sur l'usage des langues par les pouvoirs locaux et régionaux

9h15 – 10h45 **Session 1 – L'usage des langues dans les assemblées locales et régionales**

Un principe sous-jacent de la Charte européenne des Langues régionales ou minoritaires est de garantir la capacité des élus locaux et régionaux à prendre part aux activités et aux décisions des instances administratives locales (gestion journalière des opérations, réunions et décisions), et de d'exercer effectivement une fonction de représentation (voir le paragraphe 5 du Préambule et l'article 7 de la Charte).

Modérée par **Amelie TARSCHYS INGRE**, Membre du Congrès, délégation suédoise

Contributions de :

- **Henrik HAMMAR**, Membre du Congrès, délégation suédoise
- **Luc MARTENS**, Membre du Congrès, délégation belge
- **Matija KOVAC**, Membre du Congrès, délégation serbe

10h45 – 11h00 **Pause-café**

11h00 – 12h30 **Session 2 – Interaction avec l'administration locale/régionale et participation citoyenne : utiliser les langues pour participer de manière effective dans la conduite des affaires publiques**

Quand les citoyens peuvent s'exprimer (via la consultation, la budgétisation participative) et communiquer avec les administrations locales et régionales dans leur propre langue (par exemple

pour obtenir des documents officiels), ils sont en mesure de comprendre les politiques les concernant et de s'impliquer dans la vie publique locale/régionale, promouvant ainsi une société pluraliste et ouverte.

Modérée par **Kaisa RAUTIO HELANDER**, Professeure associée de Sámi et de Finnois, Université Sámi de sciences appliquées de Guovdageaidnu, Norvège

Contributions de :

- **Paul BILBAO SARRIA**, Secrétaire général de l'association basque Kontseilua, Espagne
- **Prof. Dr René DE GROOT**, représentant néerlandais du Comité d'Experts de la Charte européenne des Langues régionales ou minoritaires
- **Enikő Katalin LACZIKÓ**, Secrétaire d'État, Département des Relations Interethniques, Gouvernement roumain
- **Meri HUWS**, Commissaire à la langue galloise, Royaume-Uni

12h30 – 14h00 **Déjeuner**

14h00 – 15h15 **Session 3 – Le rôle des toponymes dans le paysage linguistique**

Le politique de dénomination des espaces et des bâtiments (panneaux sur la voie publique, noms de rue, affichage public sur les bâtiments du gouvernement) peut revêtir une grande importance en termes d'identité culturelle. Les politiques sur l'utilisation des langues minoritaires pour la signalisation officielle peut être controversé et provoquer de fortes réactions.

Modérée par **Andrew DAWSON**, Membre du Congrès, délégation britannique, rapporteur sur l'usage des langues par les pouvoirs locaux et régionaux

Contributions de :

- **Kaisa RAUTIO HELANDER**, Professeure associée de Sámi et de Finnois, Université Sámi de sciences appliquées de Guovdageaidnu, Norvège
- **Luk VAN MENDEL**, Département de langue et littérature germaniques, Université de Namur, Belgique
- **Heiko F. MARTEN**, Chercheur principal, Rēzekne Academy of Technologies, Lettonie

15h15 – 16h30 **Session 4 – Utiliser les langues pour fournir un égal accès aux services publics**

En fournissant des renseignements et des conseils dans les langues minoritaires sur les soins de santé, les services sociaux ou les services de logement social (ex : interprétation, traduction), les pouvoirs locaux et régionaux que les citoyens appartenant aux minorités nationales et qui parle pas

couramment la langue principale/officielle du pays puissent bénéficier d'un même accès aux services publics.

Modérée par **Paul BILBAO SARRIA**, Secrétaire général de l'association basque Kontseilua, Espagne

Contributions de :

- **Lelia HUNZIKER**, Membre du Congrès, délégation Suisse, co-rapporteuse sur les langues minoritaires
- **Tony BUCHANAN**, Membre du Congrès, délégation britannique
- **Prof. Gordana SILJANOVSKA-DAVKOVA**, Professeur de droit constitutionnel, Université Ss. Cyril and Methodius, « ex-République yougoslave de Macédoine »

16h30 – 16h45 **Pause-café**

16h45 – 17h30 **Session de clôture**

- **Gudrun MOSLER-TÖRNSTRÖM**, Présidente du Congrès
- **Andrew DAWSON**, Membre du Congrès, délégation britannique, rapporteur sur l'usage des langues par les pouvoirs locaux et régionaux